

Mardi 3 mai 2022

Communiqué

Prévention contre les incivilités dans les transports en commun

Les transports en commun clermontois n'échappent pas aux incivilités. Les agents de T2C font régulièrement l'objet d'agressions dans l'exercice de leur mission de service public, ce qui est inacceptable.

En mars dernier, les élus du SMTC-AC et de la Régie T2C ont adopté une motion conjointe – jointe en annexe - contre les injures, menaces et violences qui entravent la réalisation du service public de transport par les salariés de T2C.

Cette motion affirme leur soutien envers les agents, tout en rappelant les dispositions prises et l'engagement à poursuivre les actions pour garantir aux personnels et aux usagers des déplacements sereins.

Une campagne de communication accompagne cette démarche.

Elle met en avant des condamnations prononcées à l'encontre d'auteurs d'incivilités ou d'agressions envers des personnels de T2C.

Cette campagne se déroule sur le mois de mai : presse, bus & tram, affichage et communication digitale.



Le responsable Marketing
Eric Gauthey